



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Estimation des dépenses d'assurance chômage supplémentaires suite à un relèvement de l'âge d'ouverture des droits (AOD)

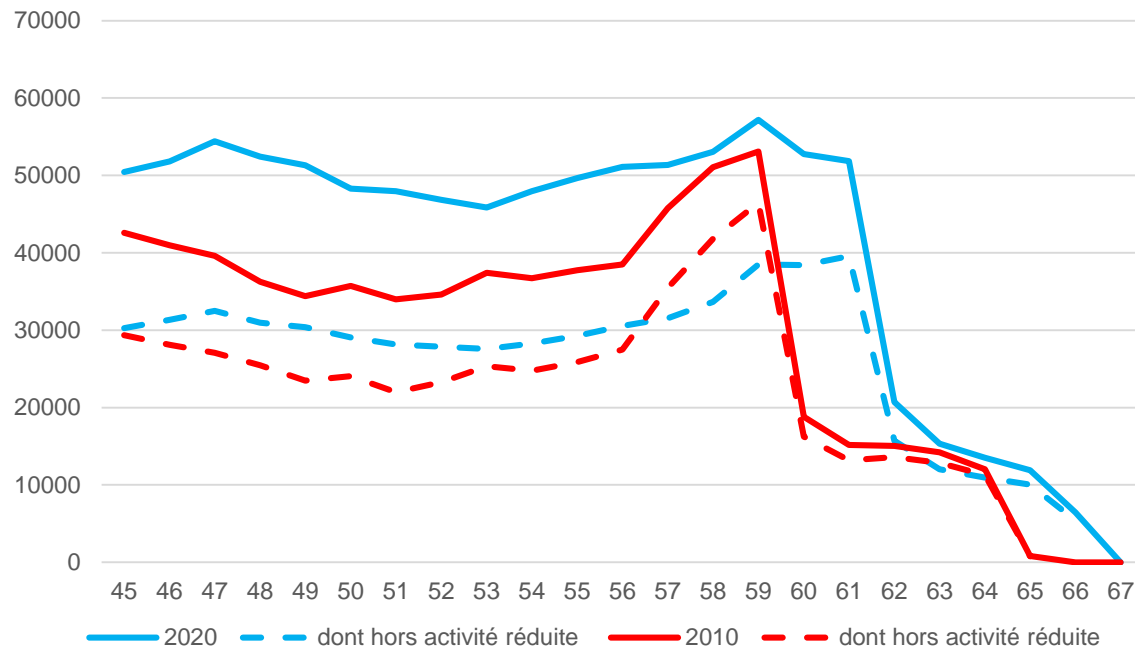
27 janvier 2022

Analyses des
conséquences du décalage
de l'AOD depuis 2010
sur le nombre d'allocataires
de l'ARE

Trois études principales ont mis en avant un surcroît de seniors indemnisés à l'assurance chômage parmi les seniors à la suite du relèvement de l'âge de départ à la retraite en 2010 :

- Suivi statistique : une augmentation du nombre de seniors indemnisés
 - L'Unédic (2016) estime que le nombre d'allocataires indemnisés après 60 ans a été en constante augmentation sur la période 2008-2015 suite au report de l'âge minimal de départ à la retraite. S'agissant des seuls allocataires âgés de 60 et 61 ans, **leur nombre a plus que doublé entre 2008 et 2015** ;
- Lien causal : contribue à maintenir les personnes dans leur situation avant l'AOD
 - Pour Dubois et Koubi (2016), la réforme s'est traduite par une hausse du nombre de personnes en emploi, au chômage et inactives (hors retraites) aux âges concernés. Pour les personnes au chômage à 58 ans, la probabilité de rester au chômage au cours d'une même année était de 45 % avant réforme, **contre 55 % après réforme (+ 10 points)** ;
 - Rabaté et Rochut (2016) concluent que le relèvement de 2 ans de l'AOD lors de la réforme de 2010 s'est traduit par **une hausse de 14 points du taux d'emploi, de 13 points du taux de chômage et de 7 points pour l'invalidité/maladie.**

Le décalage de deux ans de l'AOD s'est traduit par une augmentation du nombre d'indemnisés à l'ARE aux âges de 60 et 61 ans :



Champ : France métropolitaine, demandeurs d'emploi inscrits en catégories ABCDE au 30 septembre de l'année, ou dispensés de recherche d'emploi (DRE).
Sources : Pôle emploi - segment D3 2010 et D3 2019.

Toutefois, vigilance dans l'interprétation de ces résultats en vue d'un nouveau relèvement :

- i. L'augmentation du nombre d'indemnisés inclut **les effets des réformes d'assurance chômage** (i.e. rechargement et réforme de l'activité réduite en 2014) ;
- ii. Dubois et Koubi (2016) soulignent que les conséquences sur le marché du travail ne seraient pas les mêmes pour une augmentation de l'AOD au-delà de 62 ans → il existe des incertitudes quant à l'évolution de **l'état de santé des seniors** (Cambois et alii, 2017) et à **la capacité de certains d'entre eux à prolonger leur activité** (Blanchet et alii, 2016).

Estimation de l'impact d'un relèvement de l'AOD de 62 à 64 ans en 2019 sur les dépenses d'assurance chômage

Cadre général :

- Conformément à la méthodologie retenue par la Drees, la méthode de chiffrage vise à (i) évaluer **l'accroissement du nombre de bénéficiaires** induit par un relèvement de l'AOD de 62 à 64 ans et à (ii) convertir cet effectif **en dépenses publiques** supplémentaires par le biais du montant de la prestation moyenne servie
- Le chiffrage est conduit pour l'année 2019 comme si le relèvement de l'AOD avait été décidé par le passé et avait fini de monter en charge cette année-là. Il suppose que **l'année 2019 est représentative d'une année à conjoncture « moyenne »**
- L'estimation est réalisée pour **tous les âges entre 50 et 66 ans** à partir des données de Pôle emploi et du bilan démographique 2019 de l'Insee

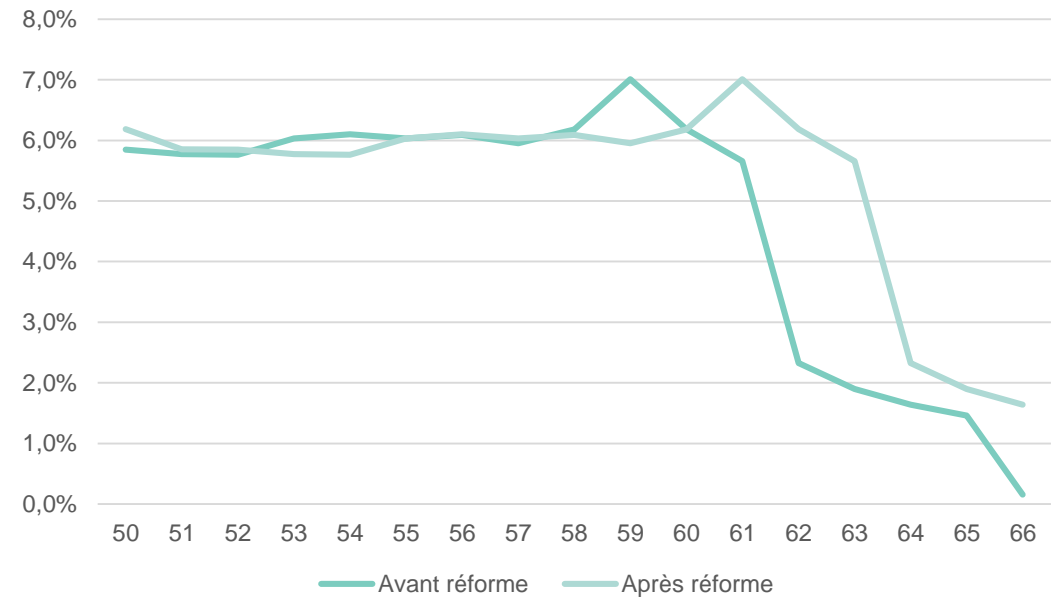
Méthodologie :

→ Le taux de prévalence TP_a calcule la probabilité d'être indemnisé par l'assurance chômage à l'âge a , en 2019 :

$$TP_a = \frac{\text{nombre de personnes indemnisées en janvier 2019 d'âge } a}{\text{population totale d'âge } a \text{ au 1er janvier 2019}}$$

→ Pour estimer le nombre de bénéficiaires supplémentaires résultant du décalage de l'AOD, **le taux de prévalence est décalé de deux ans**

Taux de prévalence à l'ARE et l'AREF selon l'âge

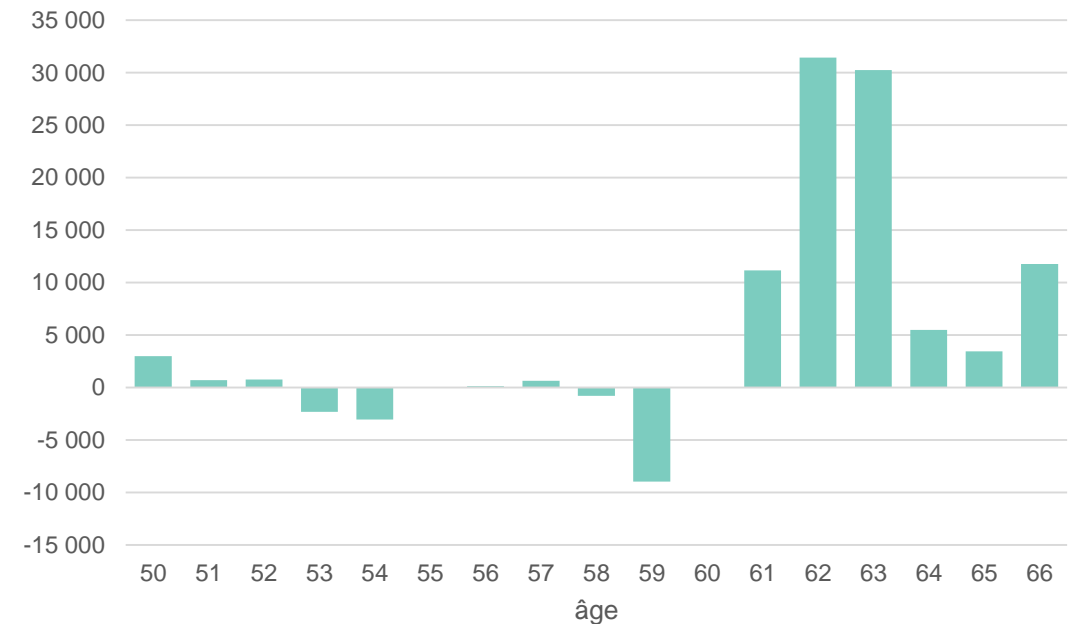


Source : Pôle emploi - segment D3 2019.
Champ : France hors Mayotte.

Résultats :

- Le décalage de l'AOD se traduirait par près de **84 000 bénéficiaires de l'ARE supplémentaires**
- **Près de 60 000** de plus aux âges de 62 ans et de 63 ans
- Les dépenses supplémentaires s'élèveraient ainsi sur un an à près de **1,3 milliard d'euros sur le champ de l'ARE/AREF**

Variation du nombre de bénéficiaires de l'assurance chômage avant/après réforme selon l'âge



Source : Pôle emploi - segment D3 2019 et Insee - bilan démographique 2020.
Champ : France hors Mayotte.

Conclusions & Points d'attention

Principales limites :

- Le raisonnement porte seulement sur les prestations d'assurance chômage et **n'étudie donc pas les effets financiers du décalage de l'AOD sur les recettes**. Or, il est vraisemblable que cette réforme se traduise par une augmentation du taux d'emploi des 62-64 ans (Rabaté et Rochut, 2016)
- Ce chiffrage en équilibre de croisière, **lorsque le marché du travail a « absorbé » le choc d'offre de travail**. A plus court-terme, les dépenses de l'assurance chômage pourrait être rehaussées sous l'effet de l'augmentation du chômage dans les classes d'âge les plus jeunes (Cuvilliez et al., 2016 ; Boeri, Garibaldi, Moen, 2016)
- L'estimation est réalisée « **toutes choses égales par ailleurs** » en supposant que la conjoncture et le contexte législatif restent inchangés par rapport à 2019
- Enfin, cette estimation est réalisée en retenant **l'hypothèse selon laquelle il n'existe pas d'effet spécifique de l'âge sur la prévalence de l'ARE**, mais seulement de l'écart entre l'âge et l'âge d'ouverture des droits à la retraite